
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 117 - mars 2013

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Patron de l'Église Universelle

« Vous connaissez les temps où nous vivons, Vénérables Frères ; ils ne sont pas beaucoup moins calamiteux pour la religion chrétienne que ceux qui, dans le passé, furent les plus remplis de calamités. Nous voyons s'éteindre dans un grand nombre d'âmes le principe de toutes les vertus chrétiennes, la foi ; la charité se refroidir ; la jeunesse grandir dans la dépravation des mœurs et des opinions ; l'Église de Jésus-Christ attaquée de toute part par la violence et par l'astuce ; une guerre acharnée dirigée contre le Souverain Pontificat ; les fondements mêmes de la religion ébranlés avec une audace chaque jour croissante. À quel degré on en est descendu, en ces derniers temps, et quels desseins on agite encore, c'est trop connu pour qu'il soit besoin de le dire.

Dans une situation si difficile et si malheureuse, les remèdes humains sont insuffisants, et le seul recours est de solliciter de la puissance divine la guérison. » Le pape Léon XIII écrivait ces lignes en 1889 dans l'encyclique *Quamquam pluries* sur le patronage de Saint Joseph. Que dirait-il aujourd'hui ?

Le souverain pontife invitait alors les catholiques à réclamer la protection de Saint Joseph sur l'Église. Patron de l'Église Universelle, voilà le grand titre sous lequel la Fraternité sera spécialement consacrée au cours de ce mois de mars. Les maux qui menacent l'Église et nos âmes sont tout aussi grands à notre époque qu'au XIX^{ème} siècle : même athéisme, même indifférentisme, même libéralisme et même modernisme qui en découle.

Notre situation pour défendre la foi au milieu de ce monde est périlleuse mais pas désespérée. Nous avons la Foi mais aussi l'Espérance. C'est ce qu'enseigne de manière particulière Saint

Joseph. Regardez sa vie sur la terre. Les événements qui nous sont rapportés dans les évangiles à son sujet, pour la majorité d'entre eux, font mention de situations délicates au milieu desquelles St Joseph est souvent placé face à un doute. Il doit sans cesse organiser les moyens humains à sa disposition pour faire la volonté de Dieu et protéger la Sainte Famille. La Providence ne lui a pas enlevé la nécessité de faire preuve de prudence surnaturelle pour décider. Même quand l'ange lui indique de prendre Marie comme épouse ou de fuir en Égypte, Saint Joseph doit exercer cette vertu pour exécuter les instructions célestes. C'est par l'exercice de cette vertu que St Joseph remplit son rôle protecteur envers Notre Dame et l'Enfant Jésus.

Il continue aujourd'hui son rôle paternel auprès de Jésus, non plus sur le corps physique du Sauveur, mais envers son corps mystique c'est-à-dire envers l'Église. Il manifeste cette sollicitude en aidant matériellement les œuvres pieuses. Qui parmi vous n'a jamais reçu des bienfaits de sa part, sinon ceux qui ne lui ont rien demandé ? Mais cette assistance, il la déploie aussi sur les âmes. Les âmes sont déroutées plus que jamais face à la situation dans l'Église, devant l'ampleur du combat de la Foi et pour le salut des âmes. C'est le moment donc de nous unir de cœur et d'âme à cette consécration de la Fraternité. Nous réciterons donc les litanies de St Joseph chaque soir du mois de mars et nous solenniserons sa fête à la chapelle du Férétra le 19 mars prochain. Ne manquez pas de vous y préparer et de vous y associer afin de mettre sous la protection du Saint patriarche, l'Église, nos œuvres, nos familles et nos âmes.

Abbé Philippe BRUNET

Ce sont surtout les vertus de la vie cachée, à un degré proportionné à celui de la grâce sanctifiante : la virginité, l'humilité, la pauvreté, la patience, la prudence, la fidélité, qui ne peut être ébranlée par aucun péril, la simplicité, la foi éclairée par les dons du Saint-Esprit, la confiance en Dieu et la parfaite charité. Il a gardé le dépôt qui lui était confié avec une fidélité proportionnée au prix de ce trésor inestimable. Il a compris le précepte. *Depositam custodi.*

Sur ces vertus de la vie cachée, Bossuet fait cette remarque générale : « C'est un vice ordinaire aux hommes de se donner entièrement au dehors et de négliger le dedans, de travailler à la montre et à l'apparence, et de mépriser l'effectif et le solide, de songer souvent quels ils paraissent, et de ne point penser quels ils doivent être. C'est pourquoi les vertus qui sont estimées, ce sont celles qui se mêlent d'affaires, et qui entrent dans le commerce des hommes ; au contraire, les vertus cachées et intérieures, où le public n'a point de part, où tout se passe entre Dieu et l'homme, non seulement ne sont pas suivies, mais ne sont même pas entendues. Et toutefois, c'est dans ce secret que consiste tout le mystère de la vertu véritable... il faut composer un homme en lui-même, avant que de méditer quel rang on lui donnera parmi les autres ; et si l'on ne travaille sur ce fonds, toutes les autres vertus, si éclatantes qu'elles puissent être, ne seront que des vertus de parade... elles ne font pas l'homme selon le cœur de Dieu. — Au contraire, Joseph, homme simple, a cherché Dieu ; Joseph, homme détaché, a trouvé Dieu ; Joseph, homme retiré, a joui de Dieu ».

L'humilité

L'humilité de Joseph dut être confirmée par la pensée de la gratuité de sa vocation exceptionnelle. Il dut se dire : pourquoi le Très-Haut m'a-t-il donné son Fils unique à garder à moi Joseph, plutôt qu'à tel ou tel autre homme de Judée, de Galilée, ou d'une autre région et d'un autre siècle ? C'est là uniquement le bon plaisir de Dieu, bon plaisir qui est à lui-même sa raison, et par lequel Joseph a été librement préféré, choisi, prédestiné de toute éternité plutôt que tel ou tel autre homme, auquel le Seigneur aurait pu accorder les mêmes dons et une même fidélité pour le préparer à cette exceptionnelle mission. Nous voyons en cette prédestination un reflet de la gratuité de la prédestination du Christ et de celle de Marie.

La connaissance du prix de cette grâce et de cette gratuité absolue, loin de nuire à l'humilité de Joseph, l'a confirmée. Il a pensé en son cœur : « *Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu ?* »

Joseph apparaît comme le plus humble de tous les saints après Marie, plus humble qu'aucun des anges, et s'il est le plus humble, il est par là même le plus grand de tous, car les vertus étant connexes, la

profondeur de l'humilité est proportionnée à l'élévation de la charité comme la racine de l'arbre est d'autant plus profonde qu'il est plus haut : « *Celui d'entre vous tous qui est le plus petit, dit Jésus, c'est celui-là qui est le plus grand* » (Luc, IX, 48).

Comme le remarque encore Bossuet : « Possédant le plus grand trésor, par une grâce extraordinaire du Père éternel, Joseph, bien loin de se vanter de ses dons ou de faire connaître ses avantages, se cache autant qu'il peut aux yeux des mortels, jouissant paisiblement avec Dieu du mystère qui lui est révélé, et des richesses infinies qu'il met en sa garde ». « Joseph a dans sa maison de quoi attirer les yeux de toute la terre, et le monde ne le connaît pas ; il possède un Dieu-Homme, et il n'en dit mot ; il est témoin d'un grand mystère, et il le goûte en secret sans le divulguer ».

La Foi et l'Espérance

Sa foi est inébranlable malgré l'obscurité du mystère inattendu. La parole de Dieu transmise par l'ange fait la lumière sur la conception virginale du Sauveur. Joseph aurait pu hésiter à croire une chose si extraordinaire ; il y croit fermement dans la simplicité de son cœur. Par sa simplicité et son humilité, il entre dans les hauteurs de Dieu.

L'obscurité ne tarde pas à disparaître : Joseph était pauvre avant d'avoir reçu le secret du Très-Haut ; il devient plus pauvre encore, remarque Bossuet, lorsque Jésus vient au monde, car il vient avec son dénuement et détache de tout pour unir à Dieu. Il n'y a point de place pour le Sauveur dans la dernière des auberges de Bethléem. Joseph doit souffrir de n'avoir rien à donner à Marie et à son Fils.

Sa confiance en Dieu se manifeste dans l'épreuve, car la persécution commence peu après la naissance de Jésus. Hérode cherche à le faire mourir. Le chef de la sainte Famille doit cacher Notre-Seigneur, partir pour un pays lointain, où nul ne le connaît et où il ne sait pas comment il pourra gagner sa vie. Il part, mettant toute sa confiance en la Providence.

La Charité

Son amour de Dieu et des âmes ne cesse de grandir dans la vie cachée de Nazareth, sous l'influence constante du Verbe fait chair, foyer de grâces toujours nouvelles et toujours plus hautes pour les âmes dociles qui ne mettent pas d'obstacle à ce qu'il veut leur donner. Nous avons dit plus haut, à propos du progrès spirituel en Marie, que l'ascension de ces âmes est uniformément accélérée, c'est-à-dire qu'elles se portent d'autant plus vite vers Dieu qu'elles se rapprochent de lui et qu'elles sont plus attirées par lui. Cette loi de la gravitation spirituelle des âmes justes se réalise en Joseph ; la charité ne cessa de s'accroître en lui, toujours plus promptement jusqu'à sa mort ; le progrès de ses dernières années fut beaucoup plus

rapide que celui des premières années, car se trouvant plus près de Dieu, il était plus fortement attiré par lui.

Les Dons du Saint Esprit

Avec les vertus théologiques grandirent aussi incessamment en lui les sept dons du Saint-Esprit, qui sont connexes avec la charité. Ceux d'intelligence et de sagesse rendaient sa foi vive de plus en plus pénétrante et savoureuse. En des formes extrêmement simples, mais très élevées, sa contemplation se portait vers l'infinie bonté du Très-Haut. Ce fut, en sa simplicité, la contemplation surnaturelle la plus haute après celle de Marie.

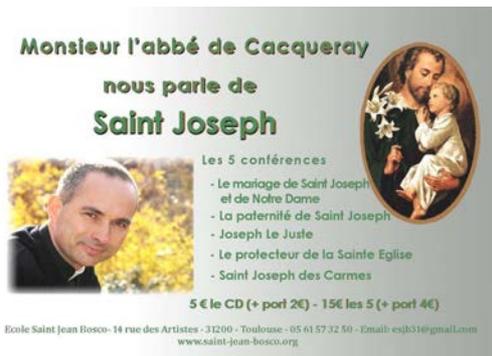
Cette contemplation aimante lui était très douce, mais elle lui demandait la plus parfaite abnégation et le plus douloureux sacrifice, lorsqu'il se rappelait les paroles du vieillard Siméon : « Cet enfant sera un signe en butte à la contradiction » et celles dites à Marie : « Et vous, un glaive transpercera votre âme ». L'acceptation du mystère de la Rédemption par la souffrance apparaissait à Joseph comme la consommation douloureuse du mystère de l'Incarnation, et il avait besoin de toute la générosité de son amour pour offrir à Dieu, en sacrifice suprême, l'Enfant Jésus et sa sainte Mère, qu'il aimait incomparablement plus que sa propre vie.

Sa mort

La mort de saint Joseph fut une mort privilégiée ; comme celle de la sainte Vierge, elle fut, dit saint François de Sales, une mort d'amour.¹ Il admet aussi avec Suarez que Joseph aurait été parmi les saints qui, selon saint Matthieu (XXVIII, 52 ss.), ressuscitèrent après la résurrection du Seigneur et se manifestèrent dans la ville de Jérusalem ; il tient que ces résurrections ont été définitives et que Joseph est entré au ciel corps et âme. Saint Thomas est beaucoup plus réservé sur ce point : après avoir admis que les résurrections qui ont suivi celle de Jésus étaient définitives (in Matth., XXVII, 52 et *IV Sent.*, I. IV, dist. 42 q. 1, a. 3), plus tard, examinant les raisons inverses données par saint Augustin, il trouve celles-ci beaucoup plus solides (cf. III^a, q. 53, a. 3, ad 2).

Conférences sur Saint Joseph

En vente au profit de l'école Saint-Jean-Bosco



Monsieur l'abbé de Cacqueray
nous parle de
Saint Joseph

Les 5 conférences

- Le mariage de Saint Joseph et de Notre Dame
- La paternité de Saint Joseph
- Joseph Le Juste
- Le protecteur de la Sainte Eglise
- Saint Joseph des Carmes

5 € le CD (+ port 2€) - 15€ les 5 (+ port 4€)

Ecole Saint Jean Bosco - 14 rue des Artistes - 31200 - Toulouse - 05 61 57 32 50 - Email: esjb31@gmail.com
www.saint-jean-bosco.org

À commander à l'école St-Jean-Bosco :

14 rue des Artistes 31200 Toulouse

05 61 57 32 50 / esjb31@gmail.com

5€ le CD / 15€ les 5 CD.

SEMAINE SAINTE 2013

À TOULOUSE

JEUDI SAINT - 28 mars

9h30 : Office des Ténèbres.

17h30 : confessions

18h30 : **Messe vespérale** suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à minuit.
Confessions pendant l'adoration

VENDREDI SAINT - 29 mars

9h30 : Office des Ténèbres

15h00 : **Chemin de Croix**

16h à 18h : confessions

18h30 : **Fonction liturgique** avec chant de la Passion selon Saint Jean

SAMEDI SAINT - 30 mars

9h30 : Office des Ténèbres

16h à 18h : confessions

21h à 22h : confessions

22h : **Vigile Pascale** suivie de la messe de la résurrection

DIMANCHE DE PÂQUES - 31 mars

(pas de messe à 8h)

9h : messe basse

10h30 : **Grand'Messe de Pâques**

À CASTRES

JEUDI SAINT - 28 mars

17h30 : confessions

18h : **Messe vespérale** suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à minuit.
Confessions pendant l'adoration.

VENDREDI SAINT - 29 mars

16h30 : confessions

17h00 : **Chemin de Croix**

18h : **Fonction liturgique**

SAMEDI SAINT - 30 mars

pas de Vigile Pascale

DIMANCHE DE PÂQUES - 31 mars

10h : confessions

10h30 : **Messe chantée de Pâques**

Note importante relative à la Semaine Sainte

Le "Triduum sacré" : ces trois jours sont pour vous les plus importants de l'année. Ils commémorent le mystère de la Rédemption. Ne les manquez pas, pensez à poser vos congés pour assister aux Offices !

LA COMMUNION AUX MALADES (1)

La communion aux temps de Pâques (*du dimanche des Rameaux au premier dimanche après Pâques*) est **obligatoire** pour tous les catholiques baptisés ayant fait leur première communion. C'est un des cinq commandements de l'Église. Cela concerne bien entendu les fidèles bien portants qui peuvent se déplacer pour la recevoir. Quant aux fidèles malades ou handicapés, ils ne sont pas tenus de faire la communion aux temps de Pâques pour la bonne raison qu'ils dépendent de la disponibilité des prêtres lesquels ne peuvent se multiplier en quelques jours. Ils recevront donc la communion au cours des mois de mars et avril selon le rythme ordinaire de l'année et 'feront leurs Pâques' quand le prêtre se présentera pour la leur donner. Il serait bon par contre qu'ils suivent les offices de la Semaine Sainte et leur chemin de croix sur leur missel pour sanctifier ces jours saints en s'unissant aux offices qui se font à la chapelle. Ils peuvent aussi faire une communion spirituelle le jour de Pâques en attendant la communion sacramentelle. Il y a de très belles formules de communion spirituelle dans les missels.

LA COMMUNION AUX MALADES (2) Pour ce qui est de la communion aux malades, il est bon, lorsque le prêtre entre, qu'il sente Notre-Seigneur accueilli. Il serait bien de Lui préparer une place d'honneur avec une petite nappe blanche, un crucifix, un cierge et de l'eau bénite si on en a. Il est bon de commencer par la confession (si nécessaire) et la communion, puis de ne converser qu'ensuite, pas trop longtemps parce que le prêtre a d'autres malades à visiter. Pour ce qui est du **sacrement des malades**, il faut préparer en outre 5 petits morceaux d'ouate et de la mie de pain dans une soucoupe. Sainte Catherine de Ricci disait que le temps passé **après la communion** est le plus important de notre vie. On continuera l'action de grâce après le départ du prêtre. Vos missels ont de très belles prières à cet effet.

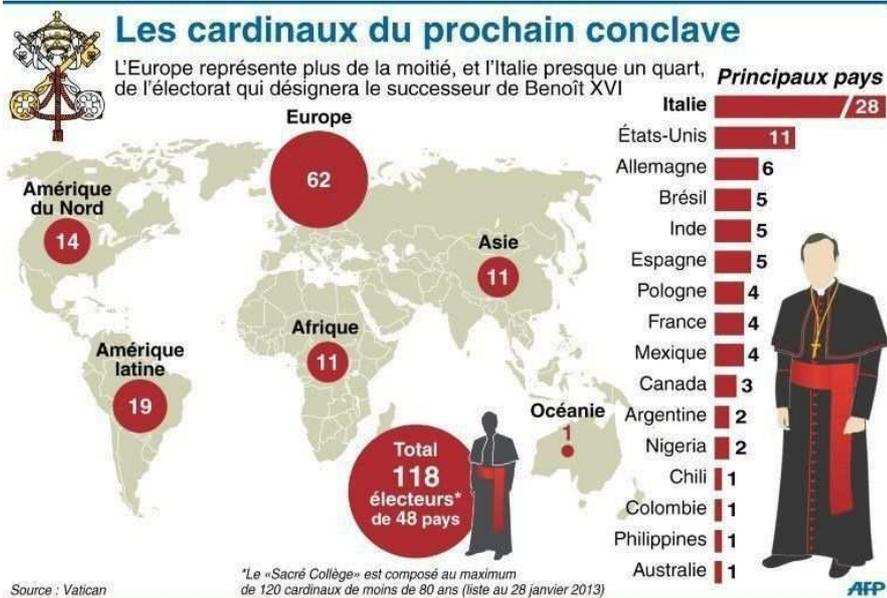
QUE S'EST-IL PASSÉ À COTIGNAC ? À Cotignac, la Vierge est apparue en 1519 sur le mont Verdaille où fut bâtie une église sous le vocable de Notre-Dame des Grâces. C'est à la suite de neuvaines à **Notre-Dame des Grâces** qu'Anne d'Autriche mit au monde en 1638 son

premier-né, Louis XIV, qui en 1660 alla à Cotignac pour remercier la mère de Dieu.

À son tour, cette même année, le 7 juin 1660, **saint Joseph** apparut au berger Gaspard qui, épuisé de fatigue et de chaleur, cherchait en vain à se désaltérer. Pas une goutte d'eau, ni dans sa gourde, ni dans le voisinage. Il s'allonge, inquiet, sur le sol rocailleux, lorsque soudain, un homme d'une imposante stature surgit près de lui, lui indique un morceau de rocher et lui dit : « *je suis Joseph, enlève-le et tu boiras.* »

Gaspard croit à une plaisanterie. Le bloc est trop lourd pour le soulever. Mais l'homme mystérieux réitère son invitation. Cette fois, Gaspard s'exécute. Une eau vive se met à ruisseler. Il boit avec avidité. Lorsqu'il se relève, l'apparition a disparu. Il va porter la nouvelle au village. Les curieux arrivent. Trois heures après l'évènement, en ce lieu que tous savent être dépourvu de source, une eau abondante s'écoule et huit hommes ont de la peine à remuer la grosse pierre qu'avait facilement déplacée le berger. Depuis plus de trois siècles, l'eau n'a cessé de couler. De nombreuses grâces et miracles se sont produits à Cotignac où un monastère de bénédictines a été élevé à cet endroit.

LE CONCLAVE l'Église va entrer en conclave pour élire un pape, successeur à Benoît XVI. Tout le monde y va de ses pronostics. Une occasion pour nous tous d'intensifier nos prières à saint Joseph, patron de l'Église universelle. Cette crise de l'Église que nous subissons depuis cinquante ans finit par nous faire oublier que l'Église est divine, que rien n'arrive sans la permission de Dieu et que Dieu peut rétablir la situation lorsqu'il jugera le temps venu. On demandait un jour au saint **Padre Pio**, dans les années soixante, s'il y aurait un châtement comme une troisième guerre mondiale. Il répondit : « *le châtement, le grand châtement, ce sera que l'Église sera mise pour un temps sous le boisseau* ». Autrement dit qu'elle ne rayonnera plus sa vérité. Nous y voilà. Les sociétés chrétiennes déboussolées et aveuglées courent à leur ruine. Les jeunes ne pratiquent plus. Les vocations tarissent. Les messes, quand se sont encore des messes, se font rares, etc.



Les dates à retenir

* **9 mars** : pèlerinage à Cotignac en l'honneur de Saint Joseph

* **23 mars** : pèlerinage du doyenné à ND de Marceille (Aude)

* **9 mai** : 10h30 cérémonie de 1^{ères} communions et communions solennelles

* **11 mai** : cérémonie des Confirmations conférées par S.E. Mgr Fellay à 10h à la chapelle ND du Férétra

* **2 juin** : solennité de la Fête-Dieu

* **16 juin** : Kermesse au prieuré

DENIER DU CULTE

Chers fidèles,

Comme chaque année pendant le Carême à Toulouse, des enveloppes du Denier du Culte sont à votre disposition sur la table de presse.

Vous le savez, votre générosité est la principale source de revenu du prieuré. Les dons récoltés par cette dîme, servent à couvrir les dépenses de notre ministère auprès de vos âmes : déplacements pour célébrer les messes, pour les visites aux malades et aux mourants, pour l'entretien des objets du culte et pour les cérémonies, les travaux de maintenance et de restauration au prieuré ou dans nos chapelles, les coûts de fonctionnement et d'investissements.

Nous vous remercions dès à présent pour votre générosité. Que Saint Joseph vous bénisse.

Le prieur

LOUIS XIV CONSACRE LA FRANCE À SAINT JOSEPH On peut dire que la dévotion à Saint Joseph partit de France. C'est **saint Bernard** au XII^{ème} siècle qui ouvrira la voie pour reconnaître les mérites de saint Joseph. Ce mouvement en sa faveur ne va plus se ralentir. Au témoignage du pape Benoît XIV, c'est le franciscain **Gerson** (1363-1429) chancelier de l'université de Paris qui a été le plus zélé promoteur de la glorification de saint Joseph. Ses efforts furent couronnés de succès. Désormais, le culte de l'époux de Marie est en honneur et s'étend un peu partout grâce aux missionnaires allant dans les pays lointains. Aussi saint Jean Eudes, saint François de Sales, Bossuet célèbrent les gloires de saint Joseph.

Le 7 juin 1660, saint Joseph apparut en France, à un berger de Cotignac et le **19 mars 1661**, jour de la fête de saint Joseph, **Louis XIV lui consacra son royaume.**

Des missionnaires français allant au **Canada**, implantèrent cette dévotion dans ce pays, centre mondial du culte à saint Joseph. Un religieux pieux, le frère André fit construire la basilique saint Joseph du Mont Royal à Montréal. Au nom de saint Joseph, il fit beaucoup de prodiges. Avec une médaille ou de l'huile qui avait brûlé devant la statue de saint Joseph, il frictionnait les membres ou les yeux des malades et obtenaient des miracles de conversion et de guérisons.

Pour joindre les prêtres du prieuré

Au prieuré : 05 61 74 27 93

À l'école : 05 61 57 32 50

Ou directement :

M. l'abbé Brunet : 06 85 74 94 89 / abbe.brunet@laposte.net

M. l'abbé Fernandez : 06 52 87 49 86

M. l'abbé de Lassus : 06 40 50 15 45 / delassusjean@gmail.com

samedi 9 mars
**Pèlerinage à
Cotignac**



**Pèlerinage de la FSSPX
en l'honneur de Saint Joseph
sous la présidence de
Mgr Bernard Fellay**

Trajet en car

Départ vendredi 8 après-midi
retour samedi 9 au soir
105 € (en chambre double)
Aller / Retour + demi-pension

Renseignements et inscriptions
M. J.P. Pache 05.61.83.07.10
(laisser un message sur le répondeur)

Programme

10h : messe pontificale
célébrée par Mgr Fellay
12h : pique-nique sur place
puis 5 kms de marche.
16h30 : Consécration du District
de France à St Joseph
17h30 : clôture du pèlerinage

Carnet paroissial

Baptêmes :

Louise MERESSE, le 16 février à
Toulouse

Sépultures :

Mme Agnès SERRES, le 18
février à Castelnau-Tescou

Ont reçu la cléricature :

Vianney de LEDINGHEN et
Florian MARIGNIOL, le 23
février à Écône

Petite chronique du prieuré

Février 2013 : avec le mois de février commencent les vacances d'hiver pour les enfants de l'école, et oui, déjà ! Pour permettre aux familles d'avoir des vacances de Pâques à Pâques..., ces congés sont accordés très tôt après ceux de Noël. Le trimestre est alors plus équilibré et le travail des élèves plus régulier.

4 février : M. l'abbé Brunet se rend à Flavigny pour la session annuelle de théologie. Cette année le sujet est... historique : « application des décrets du Concile de Trente dans le clergé ». M. l'abbé Portail, non sans humour parfois, nous fait profiter de ses travaux de thèse. Cette réunion est aussi une bonne occasion de retrouver les confrères dispersés à travers le pays pour exercer leur ministère. Les prêtres ont sauvé l'honneur en faisant match nul au foot (1-1) contre les séminaristes. Mais c'est la neige qui a gêné le tournoi, et nous a empêchés de gagner... évidemment !

15 février : quelques courageux militants ont assisté à la réunion-conférence organisée sur la question du « mariage pour tous ». A l'initiative de l'association des juristes du Languedoc, M. Cadiet nous présente habilement un moyen légal et intelligent de mobiliser les maires des communes françaises contre cette loi immorale. Il invite en même temps les auditeurs à une réflexion sur les arguments à opposer aux fabricants de la pensée unique. Pour employer un langage moderne nous dirons que ce fut une soirée très interactive ! Ceux qui n'auraient pas pu venir mais sont intéressés par le sujet et souhaitent réagir sagement au niveau de leur commune, peuvent s'adresser à M. Cadiet pour avoir des renseignements et des arguments.

18 février : Le prieur s'absente à nouveau. Il prend la route vers Poitiers pour prêcher la retraite de Carême aux élèves du Cours St-Thomas-d'Aquin à Romagne. Il rappelle aux enfants de la classe de 5^{ème} que le but du Carême est d'élever son âme vers Dieu. Telle une montgolfière, cela réclame de savoir se détacher de ce qui nous retient dans cette élévation.



24 février : Nous passons chaque jour devant mais nous connaissons mal les monuments des villes où nous vivons habituellement. C'est pour cette raison que le prieuré a organisé une visite culturelle en ce dimanche après-midi. Mademoiselle Nicéphor a très aimablement accepté d'être notre guide. Qu'elle en soit vivement remerciée. Ainsi en ce jour, peut-être le plus froid de la semaine, un bon groupe se forme, en famille même, pour (re)découvrir le patrimoine religieux de Toulouse. Pour ce dimanche nous choisissons de visiter ND de la Daurade, puis notre guide nous conduit par les quais jusqu'à l'église St-Pierre-des-Chartreux via un arrêt devant St-Pierre-des-Cuisines. Plusieurs parmi nous découvrent l'origine de ce nom étonnant pour une chapelle. La date de la prochaine visite vous sera communiquée plus tard. Mais comme le faisait remarquer un participant, « nous attendrons sans doute le mois de mai » qu'il fasse plus chaud !

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE MARS 2013

MOIS CONSACRÉ À SAINT JOSEPH

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
vendredi 1^{er} mars Vendredi de la deuxième semaine de Carême <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée		Pas de messe à 18h En raison de la récollection des prêtres du doyenné
samedi 2 mars Samedi de la deuxième semaine de Carême <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 3 mars Troisième Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 4 mars Lundi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 5 mars Mardi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
mercredi 6 mars Mercredi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 7 mars Jeudi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
vendredi 8 mars Vendredi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<i>Pèlerinage en l'honneur de Saint Joseph à Cotignac</i>			
samedi 9 mars Samedi de la troisième semaine de Carême	<i>Pas de permanence du prêtre à 15h</i> 17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
dimanche 10 mars Quatrième Dimanche de Carême <i>Quête pour les écoles</i>	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 11 mars Lundi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 12 mars Mardi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
mercredi 13 mars Mercredi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 14 mars Jeudi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 15 mars Vendredi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
samedi 16 mars Samedi de la quatrième semaine de Carême	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse		
dimanche 17 mars Dimanche de la Passion	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

lundi 18 mars Lundi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 19 mars St Joseph, Époux de la Ste Vierge et Patron de l'Église universelle	17h30 : confessions 18h30 : messe chantée		
mercredi 20 mars Mercredi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 Histoire de l'Église	11h30 messe basse	
jeudi 21 mars Jeudi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
vendredi 22 mars Vendredi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
Pèlerinage du Doyenné à ND de Marseille			
samedi 23 mars Samedi de la Passion	Pas de permanence du prêtre à 15h 17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
dimanche 24 mars Second dimanche de la Passion Dimanche des Rameaux	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h15 : bénédiction des Rameaux suivie de la Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 bénédiction des Rameaux suivie de la Messe chantée
lundi 25 mars Lundi Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 26 mars Mardi Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 27 mars Mercredi Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

jeudi 28 mars Jeudi Saint (messe vespérale solennelle)	9h30 : Office des Ténèbres 17h30 : confessions 18h30 : messe Vespérale, Suivie de l'adoration jusqu'à minuit.		17h30 : confessions 18h : messe Vespérale, suivie de l'adoration jusqu'à 22h.
vendredi 29 mars Vendredi Saint (Action liturgique de l'après-midi)	9h30 : Office des Ténèbres 15h : chemin de Croix 16h à 18h : confessions 18h30 : Fonction liturgique avec chant de la Passion selon St Jean		16h30 : confessions 17h : Chemin de Croix 18h : Fonction liturgique
samedi 30 mars Samedi Saint (Vigile pascale)	9h30 : Office des Ténèbres 16h à 18h : confessions 21h à 22h : confessions 22h : Vigile Pascale suivie de la Messe de la Résurrection.		Pas de Vigile Pascale
dimanche 31 mars Dimanche de Pâques Résurrection de Notre Seigneur	Pas de messe à 8h00 9h00 : messe basse 10h30 : grand'Messe de Pâques		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

vendredi 5 avril Vendredi de Pâques 1^{er} vendredi du mois	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée		17h30 confessions 18h messe basse
samedi 6 avril Samedi in Albis 1^{er} samedi du mois	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 7 avril Dimanche in Albis (de Quasimodo) - Octave de Pâques	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra
Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur
24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50